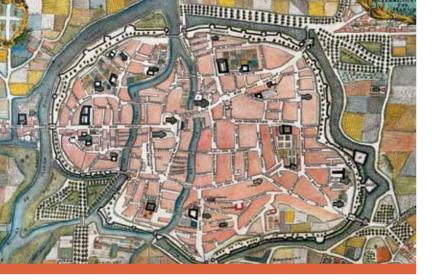


Vue aérienne de la collégiale.

LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME-EN-VAUX À CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

otre-Dame-en-Vaux compte parmi les plus insignes églises de la Champagne. Pièce majeure pour la connaissance de l'art médiéval au XIIe siècle, elle conjugue l'art roman tardif et le premier gothique avec un rare bonheur. Elle a traversé les crises de l'histoire sans perdre sa personnalité, ni la totalité de sa richesse artistique, malgré les coups très rudes qui lui furent portés. L'ambition de ses commanditaires, l'intelligence de ses restaurateurs, la sollicitude constante de ses utilisateurs et l'attachement des historiens et des archéologues nous l'ont léguée comme le témoin privilégié de l'histoire des Châlonnais sur plus d'un millénaire. Sa position centrale dans la ville, son unité apparente et l'ampleur de ses volumes, l'ont fait rivaliser très tôt avec la cathédrale, avec laquelle on la confond souvent, alors qu'elle lui doit beaucoup, comme la plupart des églises de l'ancien diocèse. C'est à son charme, à son harmonie et à ses qualités formelles que la collégiale doit sa notoriété.



Plan de Châlons par Charles-Nicolas et Joseph Varin, 1760. 1 — la collégiale, 2 — la cathédrale.

HISTORIQUE

L'église d'un ancien faubourg, devenu grand quartier urbain

La ville de Châlons – *civitas Catuvellaunorum* (la ville des « meilleurs au combat », en gaulois) –, d'abord fixée sur le site fortifié de La Cheppe (ou « Vieux Châlons »), a reçu très tôt sa vocation de carrefour et de chef-lieu de la Champagne crayeuse. Transférée probablement dès le I^{er} siècle de notre ère au point de franchissement de divers bras de la Marne par un grand axe de communication, qui devint la *via* Lyon-Boulogne au III^e siècle, l'agglomération n'est mentionnée comme chef-lieu de cité qu'à la fin du IV^e siècle.

En se repliant derrière des fortifications, entre la Marne et le Nau, pour faire face à l'insécurité provoquée par l'effondrement de l'Empire romain, la ville laissa hors les murs une zone basse bornée par l'ancienne voie romaine, le Mau et un petit affluent, le Rognon. Une chapelle dédiée à la Vierge est mentionnée à cet endroit en 850, d'où la dénomination de Notre-Dame-en-Vaux (« dans les vallées »).

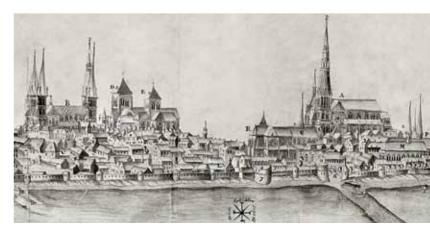
Le christianisme s'est implanté à Châlons au plus tard au début du IV^e siècle et le premier évêque, saint Memmie (ou Menge), attesté vers 320-340, installa probablement sa demeure et la cathédrale, accompagnée d'un baptistère, à l'emplacement actuel, proche de la Marne et à l'intérieur des murs. Il profita sans doute d'infrastructures héritées de la garnison romaine, qui fut importante, en raison de la position stratégique de la ville.

Le gouvernement des évêques permit le maintien de l'agglomération, puis sa croissance, si bien qu'à l'époque mérovingienne les espaces hors les murs étaient assez peuplés pour rendre nécessaires la construction de lieux de culte et, à l'époque carolingienne, de fortifications nouvelles. Le noyau urbain initial devint progressivement le domaine du seul clergé regroupé autour de la cathédrale, formant la « cité sainte » dans la cité. Le faubourg compris entre Mau et Nau près d'une chapelle Saint-André, qui devint église Saint-Alpin, fut inclus dans les remparts du IX^e siècle, en tant qu'espace de négoce et d'habitat laïc.

L'église Notre-Dame est attestée comme paroisse en 1107. L'espace compris entre l'abbaye Saint-Pierre-aux-Monts (actuelle cité administrative Tirlet) et les fortifications délimitées par le Mau, qui en formait le fossé, poursuivit son urbanisation du XI° siècle à la fin du XIII°. Grâce à l'appui des évêques (devenus comtes en 1065), du chapitre cathédral et des abbayes entourant la ville (Toussaints, Saint-Pierre-aux-Monts, Saint-Memmie), le commerce se développa dans la ville épiscopale. S'y ajouta, dès le XII° siècle, l'industrie du drap, très prospère jusqu'au déplacement des grands axes commerciaux, par suite du rattachement de la Champagne à la couronne en 1285.

C'est donc à une assez haute époque que remonte une sorte de parallélisme – porteur de rivalité – entre la cathédrale Saint-Étienne et Notre-Dame-en-Vaux. Comme siège d'une paroisse, celle-ci dépendait du chapitre cathédral. Elle fut confiée à six chanoines (sans doute délégués par le chapitre), dont la

Vue de profille de la ville de Chaalons prise du costé du midy en l'année 1620. Copie de 1771 de l'original perdu, détail. En A la cathédrale Saint-Étienne, en B la collégiale Notre-Dame-en-Vaux.



On se contenta, jusqu'à la fin du Moyen Âge, de réparations, comme celles rendues nécessaires par le manque d'entretien durant la guerre de Cent Ans et attestées dès 1416, ou d'embellissements somptuaires : portail flamboyant jouxtant la tour nord du chœur, nouvelle façade du porche sud (1469), grandes fenêtres flamboyantes à riches vitraux dans les bascôtés de la nef, d'abord au nord en 1525-1527, ce qui entraîna la création d'arcs-boutants supplémentaires enjambant l'aile sud du cloître, puis, en 1678, fenêtres moins amples au sud.

Un fonctionnement complexe

Les chanoines étaient chargés de la prière permanente, nuit et jour, dans le chœur. Mais ils abandonnèrent tôt la vie en communauté, se déchargeant de leurs obligations, ici comme ailleurs, sur des chapelains rémunérés. Issus de la petite noblesse et de la bourgeoisie locale, ils ne semblent jamais avoir été plus de onze, riches et jaloux de leurs prérogatives. Les prébendes étaient alimentées par les revenus des biens immobiliers, dans Châlons et ses alentours, des autels paroissiaux, enfin des propriétés foncières appartenant à la communauté. À cette mense s'ajoutaient le produit des impôts ecclésiastiques (la dîme), les dons, les legs testamentaires et la rémunération des messes. L'un des chanoines, puis deux, furent chargés de la cure paroissiale, sur désignation du chapitre cathédral, mais les revenus liés à la fonction, ainsi que les obligations incombant aux paroissiens suscitèrent des

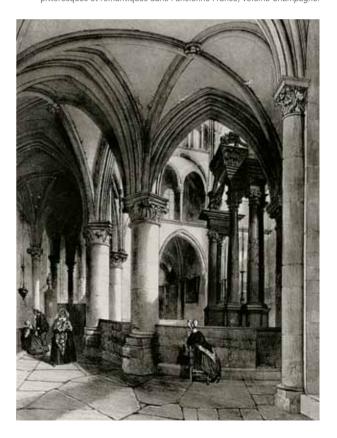
La façade de la collégiale et la rivière du Mau non encore canalisée. Gravure de Fessart d'après un dessin de Lallemant, vers 1777. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Châlons-en-Champagne.



chicanes, et il ne subsista finalement qu'un curé, aidé d'un vicaire. Les relations entre le chapitre collégial et celui de l'église-mère étaient le plus souvent tendues. Le chapitre avait à sa tête un prévôt élu. Une fabrique, attestée dès le XII° siècle, était chargée de la construction et de l'entretien de l'église, de ses autels et de ses annexes (cloître inclus), les maisons étant attribuées comme logement « de fonction » aux titulaires des prébendes, qui n'étaient pas tous nécessairement des prêtres ou des clercs, ni obligatoirement résidents à Châlons. Dès le XIII° siècle s'établit un cumul chez certains chanoines, qui étaient membres de plusieurs chapitres, ce qui favorisait l'absentéisme. Aucune trace matérielle ne témoigne d'une véritable vie communautaire.

Le partage des charges entre la paroisse pour la nef et le chapitre décimateur qui se réservait le chœur remontait au Moyen Âge. En 1246, la trop vaste paroisse Notre-Dame, déjà

Vue du déambulatoire, sur laquelle figure l'autel-baldaquin qui sera retiré lors des restaurations du XIX^e siècle. Lithographie d'après un dessin de Monthelier publiée dans Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, volume Champagne.





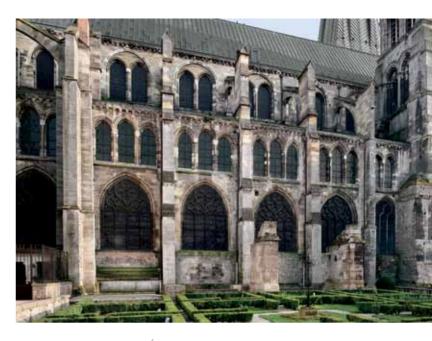
La tour nord du chœur et les anciennes maisons de chanoines, place Notre-Dame.

Portail place Notre-Dame donnant autrefois accès au bras nord du transept.



Le flanc nord

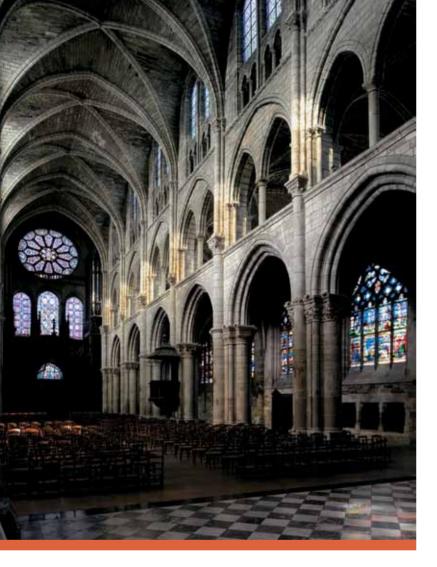
Ses différences avec le flanc sud s'expliquent par la topographie, la tour nord du chœur, alignée sur le mur-pignon du transept, étant identique à sa sœur méridionale. La chapelle rectangulaire qui la flanque est, elle aussi, néogothique, mais comporte une baie composée (deux lancettes sous une rose quadrilobée). Entre l'ancien presbytère et la tour, un portail de style flamboyant permettait aux chanoines d'accéder au transept à partir de la place Notre-Dame, dont le



Élévation nord de la nef, vue de l'emplacement de l'ancien cloître.

côté occidental est encore formé par d'anciennes maisons canoniales, à appareil en craie et fenêtres à encadrement de pierre. Le tympan du portail, aveugle, est garni de quatre *oculi*, divisés chacun en deux mouchettes. La voussure est formée d'un rang de feuilles de vigne stylisées retombant de part et d'autre sur un cep droit et taillé. Le gâble en accolade, à feuilles retournées, se termine en grand panache sur un gardecorps à jour, de même motif que l'arcature haute du porche sud. D'origine, les vantaux en bois sont ornés de trente panneaux en plis de serviette.

Depuis le jardin remplaçant le cloître disparu, on jouit d'une vue complète sur la nef. Sa structure est plus apparente qu'au sud, avec un décor et des percements identiques, mais des fenêtres inférieures à réseau flamboyant plus larges. On constate que l'appareil du mur roman subsistant des bas-côtés est fait de simples moellons. Les culées ont été renforcées au XIXº siècle. La double volée d'arcs-boutants enjambait, sur les trois travées médianes, la galerie sud du cloître, pour soutenir le mur affaibli par le percement, à la Renaissance, des grandes baies inférieures. Il n'en subsiste plus que le bas des culées, qui fournirent appui, après la destruction du cloître, à des annexes du jardin presbytéral. Le bras nord du transept se signale par un appareil lisse et gris, depuis sa reconstruction presque totale au XIXº siècle. Il ne comporte qu'un *oculus* axial et n'a jamais été pourvu de décor sculpté, n'étant guère visible que du cloître.



Vue d'ensemble de l'intérieur de la nef.

L'INTÉRIEUR

La nef

La grande nef est de proportions très harmonieuses, car deux fois plus haute que large (20,60 m pour 10,30 d'axe en axe), et deux fois plus longue que haute (40 m), avec trois vaisseaux dont l'addition des dimensions donne une largeur égale à la hauteur du vaisseau central (5,15 m pour les bas-côtés, soit 20,60 au total). Le niveau des grandes arcades est roman (vers 1150-1160). Les piles de type composé, à noyau carré, n'étaient pas destinées à porter des

voûtes d'ogive. C'est pourquoi elles sont alternées : après les deux premières, massives pour recevoir les tours, une seulement sur deux, à l'origine, montrait une colonne engagée, côté nef, avec un gros chapiteau à feuilles d'acanthe, pour recevoir un grand arc diaphragme, qui soutenait un plafond de bois. Dans ces trois travées doubles primitives, les piles intermédiaires, un peu moins fortes, ont reçu à leur tour, vers 1170, une colonne engagée avec chapiteau à crochets, pour porter les fûts de retombée des voûtes gothiques. Ce remaniement très habile est difficile à déceler, d'autant que les grandes arcades, qui séparent la nef des bas-côtés, ont un profil mouluré, novateur vers 1150.

Les tribunes ont pour double fonction d'épauler le grand vaisseau, conformément à l'élévation du premier âge gothique (comme aux cathédrales de Laon, Noyon ou Paris) et d'accueillir les pèlerins. Voûtées d'ogives, qui reposent sur de simples impostes invisibles d'en bas, elles ouvrent sur la nef par des arcades divisées en deux arcs. Tous les chapiteaux des fûts centraux, à décor roman et privés de tailloir, sont des remplois, peut-être d'un premier cloître. Ces tribunes bien éclairées donnent au vaisseau central un surcroît de volume et de majesté. Les deux derniers niveaux forment un tout : triforium et fenêtres hautes géminées sont reliés par l'entremise des colonnettes et des meneaux d'encadrement. Les petits arcs du triforium, groupés par paires sous chaque lancette des baies hautes, montrent le même décor de feuilles étalées, mais bien collées à la corbeille, que les supports latéraux des tribunes ou les chapiteaux des colonnes engagées au départ des voûtes.

La tribune surmontant le bas-côté sud de la nef, avec son dépôt lapidaire et les dalles funéraires qui y ont été déplacées lors des restaurations du XIXº siècle.





Tableau : le Portement de Croix, par frère Luc, vers 1688.

Les tableaux

L'unique et grand tableau du bras nord du transept est l'œuvre du peintre Claude François (1614-1685), plus connu sous le nom de frère Luc, moine récollet qui travailla en France et au Canada. Il réalisa vers 1668 un retable pour le couvent des Récollets de Châlons (actuel collège Notre-Dame, rue Grande-Étape). Le Portement de Croix conservé ici (3,05 m x 2,58 m), en constituait l'élément principal avant la Révolution. Au premier plan, saint Jean, de dos, désigne à un soldat le Christ épuisé, soutenu par sa mère, alors que sainte Véronique montre le linge dont elle vient d'essuyer le visage du supplicié. Le reste du cortège qui gravit le Golgotha, avec en tête les deux larrons portant leur croix, se développe à l'arrière-plan, sur un fond de rochers couronnés par un ciel d'orage. Les personnages principaux, au teint livide, sont drapés de couleurs vives. L'expression de souffrance des visages du Christ et de la Vierge, la gestuelle fébrile des soldats et l'agitation désordonnée des participants renforcent l'ambiance dramatique de la scène.

La plupart des tableaux de l'église sont rassemblés dans le bras sud du transept. Au revers du pignon, en partie basse, le plus grand tableau figure l'Enfant Jésus au-dessus du globe terrestre, piétinant le serpent du Mal, sur des nuages animés par trois angelots et couronné de lauriers portés par deux petits anges. À ses pieds, ses parents sont en prière : à gauche Marie mains jointes, à droite Joseph, jeune et mains croisées sur la poitrine, tous deux élégamment drapés de couleurs vives.

Les deux tableaux en médaillon (non-reproduits) sont consacrés à la Sainte Famille. À droite, l'Enfant, sur les genoux de sa mère,



Tableau : l'Enfant Jésus sauveur du monde, XVII^e siècle.

Tableau : saint Nicolas, patron des mariniers, *XVIII*^e *siècle*.



ur les genoux de sa mere, lui échappe presque, pour tendre affectueusement les bras à Joseph. À gauche, il est présenté par Marie à Élisabeth et ouvre les bras au petit Jean Baptiste qui s'élance vers lui.

Sur le mur oriental du transept, la présence du tableau de saint Nicolas. patron des marins et mariniers, s'explique par l'existence ancienne d'un port sur le Mau, non loin de l'église. Dans un faible halo lumineux, l'évêque, mitré, encadré par deux anges, crève un ciel d'ouragan et intercède, d'un doigt pointé vers les flots, en faveur des matelots tournés vers lui. Deux autres s'agrippent désespérément à leur cargaison en train de sombrer. Une bâche couvrant des marchandises suggère, par une pliure esquissant la forme d'un crâne, la mort sur laquelle les marins semblent comme juchés, et dont la menace s'estompe déjà.

a collégiale Notre-Dame-en-Vaux de Châlons-en-Champagne, la plus importante église de la ville après la cathédrale, dont elle s'est longtemps posée en rivale, est un édifice majeur pour la connaissance de l'art français du XIIe siècle. Elle conjugue avec un rare bonheur l'architecture du premier âge gothique avec l'épanouissement d'une sculpture romane que l'on retrouve aussi bien sur l'édifice lui-même que sur les pierres du cloître détruit au XVIII^e siècle, mais redécouvertes dans les années soixante et aujourd'hui présentées dans un musée qui leur est consacré. L'intérêt de ce monument est complété par ses tableaux et le superbe ensemble de vitraux de la Renaissance, parmi lesquels se détachent les réalisations de Mathieu Bléville, un des maîtres de l'art du verre au XVI^e siècle.



L'Inventaire recense, étudie et fait connaître le patrimoine historique et artistique de la France. Les *Parcours du patrimoine*, conçus comme des outils de tourisme culturel, sont des quides sur les chemins de la découverte.



Lieux Dits

Prix: 7,50 €

ISSN: 1956-0346

ISBN: 978-2-36219-041-4











